



Amicale Laïque de Ploemeur
Section Badminton



TOURNOIS INTER-REGIONAL JEUNES



ETAPE 2

29 & 30 Novembre 2025

PLOEMEUR (56)

Salle Omnisport

La Châtaigneraie

33 Rue Pascal

LE TOURNOIS

Le tournoi, dossier numéro 2503920 (autorisation en cours) se déroulera suivant les règles de la FFBAD et du règlement TIJ établi entre les ligues Bretagne, Pays de la Loire et Normandie (cf annexe).

Les juges arbitres seront [Christian Guilloré](#) (Principal) et [Anaig André](#) (Adjointe).



ACCUEIL / HORAIRES

Samedi => à partir de 9h30 et jusqu'à 20h (dernier match lancé) ;

Dimanche => de 8h30 à 16h00 (remise des récompenses incluse)

Les horaires indicatifs des rencontres seront affichés dans la salle. Les joueurs pourront être appelés 1 heure avant l'heure annoncée sur l'échéancier.

Adresse : Salle de la Châtaigneraie (10 terrains) – 33 Rue Pascal - 56270 PLOEMEUR
Contacts club Ploemeur : Tatiana SIGRIS : 06.87.15.92.44

Catégories / Tableaux

Poussin 1, Poussin 2, Benjamin 1, Benjamin 2, Minime 1 et Minime 2.

Simple et double pour les catégories poussin et benjamin

Simple et mixte pour la catégorie minime

Inscription possible sur deux tableaux.

Peuvent s'inscrire à une étape TIJ :

- Les Minibad (dans la catégorie Poussins 1)
- Les poussins
- Les benjamins classés au minimum D9 en simple et P10 en double et mixtes.
- Les minimes 1 classés au minimum D8 en simple et D9 en double et mixtes.
- Les minimes 2 classés au minimum D7 en simple et D9 en double et mixtes.

Surclassement

Les joueurs Minibad sont autorisés à participer.

L'inscription de joueurs dans une catégorie d'âge supérieure est soumise à la restriction suivante benjamins, minimes : respect des critères minimaux de classement de la catégorie où ils veulent jouer.

Les tableaux

Tous les tableaux débuteront par une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe, sauf cas particulier d'une poule unique.

Tableaux de simple:

Les tableaux de simple seront constitués par année d'âge. Cependant, si le nombre de participants d'une année d'âge est inférieur à 6, et que le nombre de participants de l'année supérieure le permet, les 2 catégories d'âge pourront être regroupées dans le même tableau.

Si le nombre de participants d'une même catégorie d'âge est très important, l'organisateur peut constituer plusieurs séries dans cette même catégorie.

Les tableaux de simple se joueront le samedi.

Tableaux de mixte :

Les tableaux de mixte sont constitués par catégorie.

Chaque étape TIJ est ouverte aux joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes. Sur une même étape, une paire est autorisée à s'inscrire dans des catégories d'âge différentes.

Les tableaux de double et de mixte se joueront le dimanche.

Inscription

Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs licenciés à la Fédération pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension.

Les joueurs extérieurs aux 3 ligues (Normandie - Pays de Loire - Bretagne) seront admis en fonction des places disponibles.

Les joueurs sélectionnés aux CEJ ne pourront pas y participer

- 15 euros pour 1 tableau
- 20 euros pour 2 tableaux

Les inscriptions seront possibles sur Badnet et devront être réalisées avant le [9 novembre 2025](#) - le règlement se fait en ligne.

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée dans un délai de 3 jours après la compétition (certificat médical).

Le tirage au sort se fera le [21 novembre 2025](#).

Aucune inscription par téléphone.

Divers :

Les photos et vidéos peuvent être prises pendant la compétition à destination de la presse

ou pour la communication du club.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, ou accident

ORGANISATION DU TOURNOI

Samedi Tableaux de simple jusqu'aux finales.

Dimanche Tableaux de double et mixte.

Volants à la charge des joueurs avec partage égal entre les joueurs. Les volants officiels seront de la marque RSL 3 en vente dans la salle.

Restauration

Une **buvette** sera à votre disposition dans la salle. Vous y trouverez : boissons, sandwichs, croques monsieurs, confiseries, café, thé, ...

Un **repas** à 13 € vous est proposé pour **le samedi soir** servi sur la salle de la Châtaigneraie à partir de 19h30, et sur réservation avant le samedi 22 novembre (réservation [ici](#)) :

- ❖ Entrée : Crudités
- ❖ Spaghetti bolognaise
- ❖ Fruit de saison ou part de far



Stand matériels

Notre partenaire LARDE SPORT sera présent pour tous vos besoins en matériels et cordages.



REGLEMENT DU TOURNOI

1. Le tournoi se déroulera suivant le règlement fédéral de la FFBAD.
2. Tout joueur devra être à jour de sa licence le jour de l'inscription. Les inscriptions se feront sur Badnet et règlement en ligne.
Une copie de la fiche d'inscription par mail : alp56bad@gmail.com
Aucune inscription par téléphone ne sera admise.
3. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
4. Le tournoi se déroulera dans le gymnase de la Châtaigneraie à Ploemeur sur 10 terrains.
5. Le temps de repos entre la fin du match et le suivant est de 20 minutes minimum.
6. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout l'équipement nécessaire à son match.
7. Les matchs se dérouleront essentiellement en auto-arbitrage.
8. Les joueurs auront 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match est appelé.
9. Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès des juges-arbitres.
10. Une tenue de badminton conforme aux règles définies par la FFBAD est exigée sur le terrain et les chaises de coachs..
11. Les matches pourront être appelés avec un maximum de 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé.
12. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux finaux à la sortie de poule sera effectué par le logiciel utilisé, mais ces choix seront assujettis à l'approbation du juge-arbitre.
13. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en demander l'autorisation préalable auprès du juge-arbitre ou de son adjoint, sous peine d'être disqualifié en cas d'absence à l'appel de son match.
14. Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
15. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

